

COMPTE RENDU

FNTE
la
cgt

www.fn-te.cgt.fr

NOTE

Arrêté de Transformation - SCA

Éléments de la réunion DRH-MD/ Arrêté de Transformation du 26/12/2023 – SCA

L'arrêté concerne 24 employeurs et englobe 8.705 Personnels Civils au maximum (2.959 DIRISI, 2.822 SCA, 1.805 Armée de Terre...).

La liste des postes supposés est la plus exhaustive possible afin de permettre à tous de bénéficier du PAT.

Après étude précise des postes, il y aura 3 possibilités :

- Dissolution,
- Transfert
- Réorganisation

Travaux de CLT et AMR au 1^{er} trimestre 2024 avec bilan fin mars.

Pour le SCA :

Sur 819 possibles postes en suppressions, 430 le seront de façon sûre dont 409 concernent des PCRL (Personnels Civils à Recrutement Local).

Sur 1.810 postes possibles en réorganisation (modification substantielle de poste) environ 1.600 sont à l'étude.

Les ATE travaillent dessus, il nous appartient de faire remonter les cas litigieux.

Il faut rajouter 151 suppressions au titre des marges frictionnelles pour 2024.

Le terme de **Transformation SCA** dans l'arrêté est un terme générique reprenant la civilianisation, le fléchage MDA et les repyramidages notamment.

Il y a 439 recrutements prévus au SCA pour 2024.

«On mettra tout en œuvre pour que les agents aient des possibilités d'évolution »
dixit la Générale LEDOGAR.

Pour les agents à l'étranger, le PAT s'applique s'ils quittent le pays avant la fin programmée de leur séjour.

Montreuil, le 13 février 2024



263, rue de paris Case 541 93515 Montreuil Cedex
T : 01 55 82 89 00 Fax : 01 55 82 89 01 M : trav-etat@cgt.fr